

# CREW NA II PAU NETTOYANT NON ACIDE POUR CUVETTES ET

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2
	Santé		2	
			Réactivité	0
	Danger spécifique			
Vêtements de protection		Apparence	Bleu. Liquide Voir la Section 9. ATTENTION: COMBUSTIBLE Pourrait causer des irritations dans les yeux y la peau.	

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>CREW NA II PAU NETTOYANT NON ACIDE POUR CUVETTES ET</b>	Code	4567
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Désinfectant.	PMS#	433100
FTSS#	114567001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U.	Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada	Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971
		Date d'impression	04/19/2000
		Remplace	04/12/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
n-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	0.105	Non disponible.	Non disponible.
Chlorures de n-alkyl diméthyl éthyl benzyl ammonium	68956-79-6	0.105	Non disponible.	Non disponible.
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5	TWA: 120 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 97 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Mâle. Rat]. 506 mg/kg [Mâle. Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 406 mg/kg [Mâle. Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heures [Femelle. Rat]. 486 ppm 4 heures [Mâle. Rat]. ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	Non disponible.	

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut être modérément irritant pour les yeux.
<i>Peau</i>	Peut être modérément irritant pour la peau.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**CREW NA II PAU NETTOYANT NON ACIDE POUR  
 CUVETTES ET**
**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau ou de lait. Consulter un médecin.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	N'est pas considéré comme inflammable.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: 86°C (186.8°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aucune.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
<i>Mains</i>	Gants de caoutchouc
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Citrique.
Couleur	Bleu.
pH	11.8 à 12.8 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

**CREW NA II PAU NETTOYANT NON ACIDE POUR  
CUVETTES ET**

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Ne pas mélanger avec tous produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Supérieure à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Supérieure à 2000 mg/kg (lapin).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

Classification pour le DOT

Non réglementé

TDG Classification

Non réglementé

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

**Federal** SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
CERCLA : Substances dangereuses: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol

**état** New Jersey - Liste des déversements: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol  
New Jersey: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol  
Massachusetts - Liste des déversements: 2-Butoxyéthanol  
Massachusetts RTK: 2-Butoxyéthanol  
Pennsylvanie RTK: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Numéro d'enregistrement de EPA: 8155-5-70627 formerly 8155-5-4822

Règlements canadiens

**NPRI canadien** Sans objet.

**SIMDUT Classification** Sans objet.

**Symbole du SIMDUT**

**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1

Avis au lecteur

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*